

Réf: Dossier 456840

Avis de constitution

SOCIETE « PRISME D'OR OPTIC SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, abidjan yopougon
jerusalem, Lot 307, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRISME D'OR OPTIC SARL »

Objet : L'ACQUISITION LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT TOUTE OPERATIONS FINANCIERES COMMERCIALES INDUSTRIELLES MOBILIERES ET FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, abidjan yopougon
jerusalem, Lot 307, Ilot 30

Dirigeant(s) M ABITI OGOUDJE JEAN OLIVIER BERNADIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11958 du 28/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73188/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

